



Programme

Matinée

8h30 Accueil des participants

9h Discours d'ouverture - Mélanie DUPONT, psychologue, docteur en psychologie, unité médico-judiciaire, Hôtel Dieu, AP-HP, Paris, présidente de l'association des psychologues de médecine légale

9h15 Discours d'ouverture par l'ENM – *en attente de confirmation*

9h30 Conférence d'introduction sur l'évolution de la place de l'impact psychologique dans la procédure pénale : le cadre législatif de l'évaluation du retentissement psychologique, la création des UMJ, la notion d'ITT... - Dr Irène FRANÇOIS-PURSEL, psychiatre, PU-PH, chef du service de médecine légale, Dijon

9h50 Présentation des résultats de l'enquête sur les représentations et les pratiques de l'évaluation du retentissement psychologique auprès des professionnels de la justice, de la police/gendarmerie et de la médecine légale – Sara CASTELLANO, psychologue clinicienne, ancienne praticienne à l'UMJ Raymond Poincaré, AP-HP, Garches, et Romain JOB, psychologue formateur au CNFPJ (Centre National de Formation à la Police Judiciaire) de la Gendarmerie Nationale

10h10 La détermination de l'incapacité totale de travail à l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu de Paris : une étude qualitative - Dr Simon BERTIN, psychiatre, chef de clinique des universités, assistant des hôpitaux, Sorbonne Université, GH Pitié-Salpêtrière

10h30 Pause

10h45 Table ronde : la demande d'évaluation.

Qui la demande ? Dans quel contexte ? Pourquoi ? Dans quels buts ?

Modératrices : Camille FLAMBARD, psychologue, unité médico-judiciaire, Hôpital de Caen et Valérie SIMON, psychologue, unité d'accueil des jeunes victimes, unité médico-judiciaire mineurs, centre hospitalier régional d'Orléans

- Commandant Véronique BECHU - commandant de police, cheffe du groupe central des mineurs victimes de l'office central pour la répression des violences aux personnes
- Capitaine Sébastien FOUCHARD - chef de la section d'enseignement des techniques spéciales d'enquête, Centre National de Formation à la Police Judiciaire (CNFPJ), Gendarmerie Nationale
- Procureur de la République – *en attente de confirmation*
- Docteur Thomas PERROT, médecin légiste au CHU de Bordeaux, expert près la Cour d'appel de Bordeaux
- Anabel VEGA – psychologue clinicienne, unité de médecine légale, CH de Dax – Côte d'Argent

12h45 Déjeuner

Après-midi

14h15 Table ronde : le traitement de l'évaluation.

Qui y répond ? Comment on y répond ? Comment est traitée/utilisée la réponse ?

Modératrices : Marianne MANNEVILLE, psychologue, unité médico-judiciaire, centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand et Céline BAUP, psychologue, unité médico-judiciaire, cellule d'accueil d'urgences des victimes d'agressions (UMJ-CAUVA), Hôpital de Bordeaux

- Médecin légiste – *en attente de confirmation*
- Docteur Mathias WOHL, psychiatre, praticien hospitalier, service de psychiatrie, Hôtel Dieu, AP-HP, Paris
- Célia ZAFFARONNI, psychologue clinicienne, Service de Médecine Légale, Unité Médico-Judiciaire CHRU Nancy.
- Procureur de la République – *en attente de confirmation*
- Maître Sophie MONANY, avocate spécialisée dans la défense des victimes, enfants et adultes, dans les cadres pénal et civil, associée dans un cabinet spécialisé dans les affaires familiales
- Magistrat, tribunal correctionnel – *en attente de confirmation*
- Jean-François ASSAL, vice-président chargé de l'instruction, doyen des juges d'instruction, directeur du pôle pénal, tribunal judiciaire de Colmar
- Stéphane REMY, président de la cour d'Assises de Gironde, Bordeaux

16h30 Conférence de clôture par les deux rapporteurs, synthèse et perspectives - Elodie BLIER, vice-procureure au parquet de Libourne, et Mélanie DUPONT, psychologue, docteur en psychologie, unité médico-judiciaire de Paris, présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

17h Fin

Plus d'informations sur www.psy-umj.fr